Compte-rendu assemblée de quartier – Grande Ile-Finkwiller – 14/10/2021

Présents sur place

- Daniel M.
- Emilie S.
- Alexis L.
- Karim H.-O.
- Pacha M.
- Shehrazad G.

Présents en visioconférence

- André R.
- Claudine B.
- Robert G.
- Eric P.
- Jean-Luc P.
- François G.

L'ordre du jour suivant était prévu :

- Brise-glace (tour de table)
- Présentation de l'objet de la réunion + distribution de rôles aux participants (maître du temps pendant la réunion, personne en charge de rédiger le compte-rendu/relevé de décisions, distributeur de la parole...);
- Fonctionnement pratique de l'assemblée de quartier et point technique (réservation de la salle de réunion de la direction de territoire, récupération des clés pour votre utilisation de la salle pour vos prochaines assemblées de quartier, rédaction d'un relevé de décisions, invitation type...);
- Désignation du comité de suivi ;
- Retour sur la première assemblée de quartier (30 juin) ;
- Présentation des ateliers de quartier citoyens par les habitants et vote ;
- Explication sur la suite à donner aux projets retenus + proposition d'ateliers (appel à participer)
 appel à la création d'un atelier sur la représentativité des assemblées de quartier;
- Information sur les projets de la collectivité ;
- Organisation de la prochaine assemblée de quartier + fréquence (+ besoin de rencontres avec les élus et les services ; besoin de formations)
- Temps d'échanges divers

Tour de table

Léa Le Thomas, chargée d'animation de la participation citoyenne, propose, en guise de brise-glace, un tour de table et d'écran où chaque personne choisit une lettre qui correspond à un mot définissant une qualité du guartier.

Shehrazad : C pour convivialité Robert : C pour central Pacha : M pour mémoire Eric : C pour central

Karim : J pour jungle Claudine : H pour histoire

Daniel : S pour situation Jean-Luc : H pour histoire

Alexis : B pour beauté André : P pour pittoresque

François: C pour central

Distribution de rôles

Des rôles ont été distribué aux habitants pour cette assemblée de quartier : maître du temps pour s'assurer que l'on reste dans les temps (2h), « scribe » pour qu'une personne rédige le compte-rendu de la réunion (Léa) et distributeur de la parole pour que chacun puisse intervenir avec un temps de parole équitable.

Ces rôles peuvent servir aux habitants lors des réunions de l'assemblée pour organiser les débats et les réunions.

Fonctionnement pratique de l'assemblée

Léa va mettre à disposition des fiches techniques pour permettre aux habitants d'être autonomes pour l'organisation de leurs prochaines assemblées. Un classeur va être mis à disposition pour chaque assemblée de quartier, dans la salle de réunion de la direction de territoire, pour y mettre des documents comme ces fiches.

Un Sharecan va être mis à disposition des habitants : c'est une plateforme numérique qui permet aux habitants de l'assemblée d'avoir accès à des documents (compte-rendu des réunions, invitations, supports de présentation...). Léa a besoin d'inscrire les habitants qui souhaitent être sur cette plateforme, en sachant que le mail ainsi que le nom seront visibles, pour qu'ils aient accès au Sharecan.

Comité de suivi

Le comité de suivi est constitué d'habitants de l'assemblée de quartier : il est dédié à l'organisation des assemblées de quartier et ce sont les personnes avec qui Léa sera surtout en contact. Le comité de suivi ne choisit pas les projets, qui sont décidés collectivement.

3 rôles pour ce comité de suivi :

- Coordinatrice/coordinateur : a un rôle de facilitateur et est la personne relais entre l'assemblée de quartier et Léa. Le coordinateur n'a, en aucun cas, un rôle de décideur. **Toutes les**

demandes et questions des habitants doivent d'abord passer par le coordinateur qui les relaiera ensuite à Léa → Shehrazad G. s'est proposée pour tenir ce rôle

- Rapporteur : la personne s'occupe de rédiger les comptes-rendus/relevés de décisions de chaque assemblée de quartier et peut s'occuper du Sharecan (plateforme numérique de partage de documents au sein de l'assemblée de quartier) → personne ne s'est proposé
- Secrétaire : la personne s'occupe d'envoyer les invitations aux membres de l'assemblée de quartier, c'est la personne avec qui Léa est en contact pour tout ce qui concerne la communication (flyer, affiches...) → Shehrazad G. s'est proposée pour tenir ce rôle temporairement

En termes de communication, il ne faut pas refaire comme la campagne de communication qui a été faite en juin sur les assemblées de quartier. Pacha M. propose qu'un spécialiste de la communication intervienne dans l'assemblée de quartier pour coacher les habitants sur la communication (ça avait déjà été fait avec les habitants).

Les habitants présents aimeraient avoir une visibilité sur les projets de la collectivité à venir et inviter les élus pour avoir des informations complémentaires.

Présentation des ateliers de quartier citoyen

<u>Projet 1 :</u> Partage de l'espace public entre les différents usagers et les établissements recevant du public

Prolongement du groupe de travail du conseil de quartier Gare-Kléber.

Objectif: travail entre les citoyens-élus-agents de la collectivité

- Présenter des axes d'amélioration sur la gestion de l'occupation du domaine public
- Pouvoir participer à la réflexion de la prochaine réglementation municipale qui est en cours d'élaboration

Étapes :

- Préparatoire au projet
- État des lieux (réglementation applicable, étude des terrasses 2021...)
- Rencontre avec les décideurs (élus, services de la collectivité comme le service des terrasses, l'ABF)
- Rencontre avec des experts (associations, UMIH/Union des métiers de l'industrie et de l'hôtellerie, conseils juridiques...)
- Projet
- Participer à la rédaction de la nouvelle réglementation d'occupation de l'espace public

- Participer à la réflexion d'axes d'amélioration

Cet atelier de quartier citoyen n'a pour l'instant pas de budget décidé mais souhaite peut-être faire une demande de juristes \rightarrow le groupe va y réfléchir, il va présenter un devis à la prochaine assemblée de quartier.

Membres supplémentaires pour cet atelier de quartier :

- Alexis L.
- Eric P.
- Emilie S.

Il est important que les citoyens soient consultés sur la nouvelle réglementation sur les terrasses.

Cet atelier ne concerne pas que les terrasses mais aussi d'autres éléments comme les chevalets, les terrasses « citoyennes »/terrasses d'agrément qui sont là sans autorisation.

L'atelier souhaite faire une enquête de voisinage pour alimenter la réflexion → Léa va se renseigner pour voir s'il est possible de le faire.

Emilie S. propose une idée : avoir des détecteurs de bruit, des outils pédagogiques.

Vers janvier auront sûrement lieu les prochaines réunions sur l'occupation du domaine public → les habitants aimeraient savoir qui sera invité ; si les assemblées de quartier seront invitées à participer ; si les habitants peuvent venir.

L'assemblée vote POUR cet atelier de quartier citoyen.

Présentation des autres ateliers de quartier citoyen ayant émergés lors de l'assemblée de quartier de juin

<u>Projet 2</u>: réflexion sur un meilleur équilibre entre le besoin de convivialité entre habitants et la consommation d'alcool sur l'espace public (Pacha M.)

Souhaite faire de l'information et de la prévention.

Pas de vote sur ce projet.

La direction de territoire va faire remonter à M. Drici que les habitants aimeraient le rencontrer régulièrement et avoir une permanence : il faudrait que ça soit au moins sur rendez-vous.

Robert G. a parlé du projet de la Division Leclerc : c'est un projet qui a été développé en dehors des assemblées de quartier. Il apportera des éléments concernant ce projet par mail pour permettre aux habitants de s'y inscrire.

Par rapport à la présence des associations dans les assemblées de quartier, plusieurs interrogations et avis :

- Ce n'est pas démocratique ;
- La charte de la participation citoyenne dit que les assemblées de quartier sont uniquement pour les habitants :
- Il serait dommage que les associations ne puissent pas apporter leur expertise d'usage aux habitants, sans forcément participer aux votes des habitants, qui restent souverains ;
- Un habitant est contre la présence de personnes en tant que représentantes d'associations mais pas de soucis pour que des personnes membres d'une association soient présentes à l'assemblée sans être dans cette perspective de représenter une association ;
- C'est une assemblée d'habitants

Cette question va être remontée à la direction de la participation citoyenne.

Demande d'informations sur des opérations en cours ou en attente, datant du précédent mandat :

- Projet rues Marbach et Thomann
- Place St Pierre le Jeune
- Rue du Fil (clôture sur le chantier de l'hôtel)
- Rue du 22 Novembre et Grand' Rue
- Conteneur à verres dans la rue du 22 Novembre ; heures de ramassage du verre (7h du matin)
- Piétonisation des places St Pierre le Jeune + Temple Neuf + Marché Neuf
- Devenir de la place des Halles/gare routière
- Cohabitation piétons/cyclistes/voitures sur le quai des Bateliers, sur l'avenue des Vosges
- Commission des terrasses
- Rue du Jeu des Enfants
- Marché de Noël

Organisation de la prochaine assemblée de quartier

- Jeudi 25 novembre ou jeudi 2 décembre
- Horaire: 18h? 18h30? 19h-21h?
- Fréquence des assemblées : 1 fois/mois à une date fixe pour que ça soit facilement repéré par les habitants
- Présence de M. Drici : oui, sa présence à la prochaine assemblée de quartier est sollicitée car il y a une absence de réponses de sa part vis-à-vis des interpellations des riverains

- Ordre du jour : les habitants souhaitent avoir des informations sur les projets de la collectivité à la prochaine assemblée de quartier
- Pacha M. propose que la prochaine réunion avec M. Drici soit préparée, avec une liste de questions, afin qu'il puisse se préparer et que ça ne soit pas désorganisé → il propose l'idée de faire plusieurs réunions d'informations sur ces projets
- Daniel M. aimerait avoir un débriefing concernant la déambulation sur le nettoyage
- Léa s'occupe de voir la disponibilité des salles aux dates proposées, en fonction de l'agenda de l'élu référent de quartier